



CONVERSATION

L'obsolescence programmée (B2)

DOCUMENT DÉCLENCEUR

**DURÉE DE VIE :
LES INGÉNIEURS PROGRESSENT**

40 ANS
10 ANS
5 ANS
2 ANS

Comment réparer.com

Obsolescence programmée

L'appareil est presque fonctionnel. On a juste un petit défaut de surchauffe qui limite sa durée de vie à 13 ou 14 mois...

Au contraire, c'est FORMIDABLE ! Ça règle la question de la garantie : ce sera 1 an !

Vous êtes un génie !

http://www.cniid.org/Obsolescence-programmee,108

France Info, 09/01/2018

PROPOSITIONS DE QUESTIONS

- ❖ Quelles sont les idées communiquées par ces documents iconographiques ?
- ❖ Qu'est-ce que l'obsolescence programmée ? Qu'en savez-vous (origine, fonctionnement, législation, etc.)
- ❖ Quel est votre avis sur l'obsolescence programmée et l'environnement ?
- ❖ Que pensez-vous de l'obsolescence programmée et d'une législation à ce sujet ?
- ❖ Quel est le rôle du consommateur ?
- ❖ Quel est le rôle de l'Etat ?
- ❖ Quelles sont vos habitudes de consommation ?

Devoir : Préparer une présentation orale de 2 minutes sur les habitudes de consommation dans son pays.

LEXIQUE

- | | | |
|-----------------------------|---------------------------|------------------------|
| • L'obsolescence | • Le taux de remplacement | • Légiférer |
| • La crise économique | • Prématurément | • Un délit |
| • Relancer | • Dénoncer | • Délibérément |
| • Inciter | • Faire en sorte que | • Une amende |
| • La consommation | • En état de marche | • Un bridage |
| • Un courtier en immobilier | • Inculquer | • Le préjudice d'image |